



SÉCURITÉ & STRATÉGIE n°131

LA DÉFENSE CONTRE LES « MENACES HYBRIDES » : LA BELGIQUE ET LA STRATÉGIE EURO-ATLANTIQUE

Cdt d'Avi Estelle Hoorickx

Les pratiques de la « guerre hybride » sont considérées comme un défi sécuritaire majeur par l'UE et l'OTAN, qui s'attellent depuis 2015 à développer, chacune de leur côté mais en coopérant, une stratégie cohérente dans la lutte contre les « campagnes hybrides », afin

d'aider les pays membres à contrer cette menace complexe. La notion de « menaces hybrides » et celle de « guerre hybride », préférée par l'OTAN ne font cependant pas l'unanimité et ne semblent pas toujours signifier la même chose, selon l'organisation et parfois même au sein d'une même institution. À ce jour, il n'existe pas de politique belge centralisée en ce qui concerne la lutte contre les « menaces hybrides ». La Belgique dispose néanmoins de différents organismes chargés de coordonner la politique sécuritaire du pays, quel que soit le degré de la menace, qu'elle soit « hybride » ou non. Dans sa dernière « vision stratégique pour la défense » de juin 2016, le ministre belge de la Défense reconnaît également l'importance de la problématique de la « guerre hybride ».

La présente étude comporte deux parties. La première a pour but de mieux discerner comment est né et a évolué le concept de « guerre hybride », singulièrement au sein de l'UE et à l'OTAN. La seconde partie analyse la stratégie mise en place par les deux organisations pour lutter contre les menaces hybrides mais également les mesures prises par la Belgique pour participer à cette stratégie.